



Après 40 ans, **la loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse a fait l'objet d'une réforme en profond** suite à l'adoption de deux lois des 15 mai et 13 juin 2006 entrées progressivement en vigueur depuis le mois d'août 2006.

Le Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant (C.I.D.E.), né de la collaboration entre la cellule «protection de la jeunesse» du Département de criminologie et de droit pénal de l'U.C.L. et de D.E.I. Belgique, a souhaité réunir des chercheurs et des praticiens appartenant aux diverses disciplines concernées par la prise en charge des mineurs délinquants pour prendre le temps de réaliser un premier bilan critique du nouveau dispositif légal.

Pourquoi la réforme ? Quelle est l'approche qui la sous-tend ? Quelles sont les finalités poursuivies ? Quelle est l'articulation entre les compétences de l'Etat fédéral et des communautés ? De quelle place reconnue au mineur au sein de la société est-elle le signe ? Quelles sont les difficultés que posent les nouveaux textes ? Quelles sont les premières orientations de la pratique ? Comment situer la réforme dans le contexte européen ? Dans quelle mesure est-elle compatible avec les textes internationaux ? Voici quelques unes des questions qui, parmi d'autres, seront au cœur de ces deux journées destinées à l'ensemble des responsables et des professionnels du secteur.

renseignements pratiques

Dates

Le jeudi 31 mai et le vendredi 1^{er} juin 2007

Accès

Voir sur le site internet de l'UCL : www.uclouvain.be/acces.html

Parkings Louvain-la-Neuve

Choisir le parking Grand Place ou Grand Rue. Les frais de parking sont compris dans les droits d'inscription. Les participants recevront une carte de parking. Plan de Louvain-la-Neuve sur le site internet : www.uclouvain.be/parking/html

Lieu

Auditoires Montesquieu
Place Montesquieu
1348 Louvain-la-Neuve

Formation permanente

Agrégation OBF : 6 points par journée
Agrégation magistrats, stagiaires judiciaires et agents de maison de justice : 2 points par journée

Inscription et prix

Le prix est de 125 € pour les deux journées et de 75 € pour une journée

RENOYER LE CARTON D'INSCRIPTION CI-JOINT.

Verser le montant de l'inscription sur le compte n° 340-1508868-71 intitulé «UCL – Coll. Protection de la jeunesse» avec, en communication, le nom et le prénom de la personne inscrite. Le prix comprend l'inscription, les frais de parking, les repas de midi, les pauses café, la fourniture de documentation et les actes qui seront publiés par la suite.

Renseignements

Madame Mireille Gérard
Unité de droit pénal
Place Montesquieu, 2
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. 010/47 46 72
Fax 010/47 46 77
Courriel : gerard@dpcr.ucl.ac.be



**JOURNÉES D'ÉTUDE
LES 31 MAI ET 1^{ER} JUIN 2007**

**LA REFORME DE LA LOI DU 8 AVRIL 1965
RELATIVE A LA PROTECTION
DE LA JEUNESSE**

**P R E M I E R B I L A N E T
P E R S P E C T I V E S D ' A V E N I R**



Faculté de droit
Département de criminologie et
de droit pénal



Centre interdisciplinaire
des droits de l'enfant



Défense des Enfants
International, DEI

je 31 mai 07

Matinée

Présidence

Henri-D. Bosly, président du Département de criminologie et de droit pénal de l'UCL

9h Accueil

Jean-Louis RENCHON, doyen de la Faculté de droit

9h15 Présentation du programme

Thierry MOREAU et Benoît VAN KEIRSBILCK, Cide

La socio-génèse de la loi

9h30 Analyse historique

Jacques FIERENS, avocat et professeur extraordinaire aux F.U.N.D.P. à Namur

10h Analyse socio-politique des débats parlementaires

Carla NAGELS, docteur en criminologie et maître de conférences à l'U.L.B.

10h30 Pause - café

11h Médias et réaction sociale à la délinquance

Dan KAMINSKI, professeur à l'Ecole de criminologie de l'U.C.L.

11h30 Les questions liées à la répartition des compétences

Benoît VAN KEIRSBILCK, président de D.E.I. Belgique, rédacteur en chef du Journal du droit des jeunes

12h00 Questions-réponses

12h30 Lunch

**Le contenu de la réforme :
présentation et analyse critique**

Atelier 1

Présidence

Georges Kellens, professeur ordinaire émérite à l'U.Lg

14h Les principes généraux (titre préliminaire, art. 37, § 1^{er}, § 2, al. 2 à 6, § 2 *quinquies*, etc.)

Marc PREUMONT, avocat au Barreau de Namur et chargé de cours à l'U.L.B.
Vincent FRANCIS, assistant à l'Ecole de criminologie de l'U.C.L.

15h30 Pause - café

16h Le projet du jeune et les mesures avec maintien dans le milieu

Cécile DELBROUCK, avocat au Barreau de Liège
Christian DEFAYS, coordinateur du Carpe à Verviers

Après-midi

Atelier 2

Présidence

Eric Janssens, substitut du Procureur du Roi de Nivelles, président de l'Union nationale des magistrats de la jeunesse

14h30 Les mesures extrajudiciaires

Pierre RANS, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles
Dominique DEFRAENE, professeur à l'U.L.B.

15h30 Pause - café

16h Les mesures de placement autres qu'en I.P.P.J. et les placements psychiatriques

Amaury DE TERWANGNE, avocat responsable de la section jeunesse du BAJ de Bruxelles et professeur à l'I.S.F.S.C.
Antoine MASSON, psychiatre, psychanalyste, chargé de cours à l'U.C.L. et aux F.U.N.D.P. Namur

ve 1^{er} juin 07

Matinée

Atelier 1

Présidence

Jean-Pierre Bartholomé, fondateur des Services droit des jeunes et du Journal du droit des jeunes

9h Les mesures de placement en I.P.P.J.

Aude VERVOIR, avocat au Barreau de Verviers et assistante à l'U.L.G.
Alice JASPART, chercheuse doctorante au Centre de recherches criminologiques de l'U.L.B.

10h30 Pause - café

11h Le dessaisissement

Vincent MACQ, substitut du Procureur du Roi de Namur, section jeunesse
Jenneke CHRISTIAENS, professeur à l'U. Gent

12h30 Lunch

Atelier 2

Présidence

Véronique Goblet, conseillère à la Cour d'appel de Bruxelles, présidente de la chambre de la jeunesse

9h Les garanties de procédure

Jean-Louis BERWART et Kathleen DIRICK, avocats au Barreau de Liège
Benoît VAN DER MEERSCHEN, président de la Ligue des droits de l'homme

10h30 Pause - café

11h La place réservée aux parents dans la réforme

Johan PUT, professeur à la Faculté de droit de la K.U.Leuven
Isabelle RAVIER, chargée de cours invitée à l'Ecole de criminologie de l'U.C.L., chercheuse (UCL, INCC)

12h30 Lunch

Présidence

Michel Born, professeur ordinaire, doyen de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'U.Lg

14h Eléments pour une évaluation permanente

Charlotte VANNESTE, chef du Département de criminologie de l'I.N.C.C.
Isabelle DETRY, chercheuse (I.N.C.C.)

Perspective internationale

14h30 La réforme et ses enjeux en contexte européen

Yves CARTUYVELS, doyen de la Faculté de droit des F.U.S.L.

15h La réforme au regard de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme

Sébastien VAN DROOGHENBROECK, professeur à la Faculté de droit des F.U.S.L.
Frédéric KRENC, avocat au Barreau de Bruxelles et assistant aux F.U.S.L.

15h30 Pause - café

Conclusions

16h Regards croisés sur la réforme

Pierre CORNÉLIS, avocat général au parquet général près la Cour d'appel de Bruxelles
Els DUMORTIER, chercheuse postdoctorale à la Faculté de droit et de criminologie de la V.U.B.

16h45 Conclusions

Thierry MOREAU, professeur à la Faculté de droit de l'U.C.L. et avocat au Barreau de Nivelles

17h15 Fin des travaux

Après-midi

Veillez remplir en LETTRES CAPITALES

M. ou Mme (biffer la mention inutile)

Nom _____

Prénom _____

Titre ou fonction _____

Adresse _____

Tél _____

Courriel _____

Participe (cocher la formule retenue) :

**aux deux journées des 31 mai et 1er juin 2007
pour le prix de 125 €**

à la journée du 31 mai 2007 au prix de 75 €

à la journée du 1er juin 2007 au prix de 75 €

**et verse la somme de € sur le compte
n° 340-1508868-71 intitulé «UCL – Coll.
Protection de la jeunesse» avec,
en communication, le nom et le prénom
de la personne inscrite.**

L'inscription peut se réaliser en envoyant les données
reprises ci-dessus :

- par mail à Madame Mireille GERARD
à l'adresse : gerard@dpcr.ucl.ac.be

- par télécopie au 010/47.46.77

- par poste à l'adresse suivante:
À l'attention de Madame Mireille Gérard
Université catholique de Louvain
Faculté de droit – Unité de droit pénal
Place Montesquieu, 2
1348 Louvain-la-Neuve